



Direction Générale des Impôts

Paiement de la Taxe Spéciale Annuelle sur Véhicules

Page 1/1

Date transaction :	30/12/2018 20:57:02
Canal:	Chaabi Net
N° Reçu :	F0GUDV0LF55D987A
N° Transaction Banque Populaire :	SU77722350447181230332496
N° Transaction DGI :	50KFI5800B9Q1DGC
Véhicule :	RENAULT
N° d'immatriculation :	7977B6
Type de carburant :	Diesel
Puissance fiscale :	7
Taxe spéciale annuelle sur véhicules réglée	
Année de paiement :	2019
Montant principal (DH):	700,00
Majoration (DH):	0,00
Pénalité de retard (DH) :	0,00
Total Taxe (DH):	700,00
Frais d'utilisation de service (DH) :	5,50
Dont TVA:	0,92
Total à payer (DH TTC)	705,50

Veuillez éditer l'attestation de paiement de votre Taxe Spéciale Annuelle sur les Véhicules, 24 heures après son règlement, en consultant le site internet

www.vignette.ma

Pour toute demande d'assistance, contacter notre Centre de Relation Client au 080 2002 666